

ÉDITION 2017

IPECA

LE BULLETIN ANNUEL DES PARTICIPANTS IPECA PRÉVOYANCE

infos



70

ans à vos côtés

Près de
700
entreprises
adhérentes

Plus de **280 000**
bénéficiaires

60% des salariés
de l'aéronautique, de la défense
et de l'espace couverts

Plus de
88% de taux
de satisfaction globale

Une vie à vous protéger

IPECA
PRÉVOYANCE

www.ipeca.fr

INSTITUTION

PRÉVOYANCE

QUOTIDIEN

IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE, DE LA DÉFENSE ET DE L'ESPACE.

70
ans à vos côtés

COMPLÉMENTAIRE **SANTÉ**

GARANTIE **DÉCÈS**

SURCOMPLÉMENTAIRE **SANTÉ**

Depuis 70 ans, IPECA est l'Institution
de prévoyance du monde de l'aéronautique,
de la défense et de l'espace.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur
dans tous les domaines de la protection sociale
complémentaire, **individuelle ou collective**, en **santé**
comme en **prévoyance**.

Pour en savoir plus :

0 810 510 510 Service 0,05 € / appel
+ prix appel

Une vie à vous protéger



IPECA
PREVOYANCE

5 rue Paul Barruel, 75740 PARIS Cedex 15

www.ipeca.fr

ENTRETIEN

Regards croisés
entre Philippe PEZET
Président - DRH Airbus en France
(collège entreprises adhérentes)
et Marc LEGRAND
Vice-président - Retraité
Airbus Defence and Space
(collège participants)

« Nous privilégions la qualité de service rendu aux clients »

Le 22 juin dernier, Philippe Pezet et Marc Legrand ont été nommés respectivement Président et Vice-président d'Ipeca Prévoyance. L'occasion de revenir avec eux sur les 70 ans de l'Institution, le renouvellement de sa gouvernance et les prochains défis qui l'attendent.

IPECA fête cette année ses 70 ans. Comment la percevez-vous aujourd'hui ?

En 7 décennies, IPECA a su s'imposer comme une Institution de prévoyance référente, sur le secteur de l'aéronautique, de la défense et de l'espace. Avec 200 millions d'euros de chiffre d'affaires et 185 millions de fonds propres, sa solidité n'est plus à démontrer. Elle est reconnue également pour sa qualité de service, son agilité et ses coûts de gestion compétitifs. En ayant conservé une taille raisonnable, nous avons su rester à l'écoute de nos clients, adhérents comme participants. Et cette proximité fait partie de nos atouts : elle nous permet de toujours mieux répondre aux besoins de chacun. Cet anniversaire se fait l'écho d'un bilan très positif, qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance et ambition.

Vous avez été élus par le Conseil d'administration, lors de la dernière Assemblée générale. De quelle manière s'est déroulée cette Assemblée ?

Nos 162 Délégués, représentant à parts égales adhérents et participants, se sont réunis le 22 juin dernier, lors de l'Assemblée générale des 70 ans de l'Institution. À cette occasion, ils ont souhaité rendre hommage à l'ensemble des Délégués et Administrateurs sortants, en saluant leur contribution et leur profond engagement, qui ont permis de consolider les fondations d'IPECA et de préparer son avenir.

Le Conseil d'administration, composé de 30 Administrateurs, dont 16 nouveaux, tous désignés par les organisations syndicales et d'employeurs pour la période 2017-2020, s'est ensuite réuni pour constituer les différents comités, d'audit et de risques. C'est également lors de cette réunion que nous avons été nommés respectivement Président et Vice-président, par nos

confrères Administrateurs, selon le mode de présidence paritaire qui nous est propre et qui fait la force d'IPECA.

Comment envisagez-vous votre mandat ?

Nous héritons d'une Institution forte et appréciée de ses clients. Nous souhaitons continuer sur cette voie, en privilégiant la qualité de service rendu aux clients, mais aussi en prenant en compte les évolutions du secteur de la protection sociale et de l'environnement concurrentiel ainsi que les enjeux liés à la transformation numérique. Pour cela, il nous paraît essentiel de conserver notre taille humaine et notre indépendance. Cela nous permettra de rester agiles et proches de nos adhérents et participants, pour garantir notre capacité à répondre au mieux à leurs attentes, tout en nous adaptant aux évolutions de notre environnement. C'est dans cette optique que nous souhaitons accompagner le nouveau plan d'entreprise CAP 2020.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce plan stratégique ?

IPECA est aujourd'hui leader de son secteur, protégeant 60 % des salariés et anciens salariés de l'aéronautique, de la défense et de l'espace. Le défi est aujourd'hui de conforter cette position, mais aussi de gagner de nouvelles parts de marché, en continuant d'innover pour répondre aux besoins de nos clients.

CAP 2020, notre nouveau plan d'entreprise et de développement, vise à **conforter notre position de référent dans le secteur** de l'aéronautique, de la défense et de l'espace. Il nous permettra de **préserver notre indépendance, tout en nouant des partenariats**, apportant de la valeur à nos clients. Enfin, nous souhaitons qu'il puisse **fédérer et mobiliser les collaborateurs** autour d'un projet de développement commun.

Sous la supervision directe du Conseil d'administration, CAP 2020 sera mis en œuvre par Philippe Ricard, Directeur général, Elie El Hawa, Directeur général délégué, et leurs équipes. Il a été conçu autour 5 piliers stratégiques :

- ▶ **le développement affinitaire** pour gagner en chiffre d'affaires et en parts de marché ;
- ▶ **l'innovation de services et d'offres** complémentaires pour toujours mieux répondre aux attentes de nos clients ;
- ▶ **la relation client**, via de nouveaux outils de relation clients, un enrichissement de la base de données, un dispositif de mesure de satisfaction, ainsi qu'une meilleure expérience client sur notre site Internet ;
- ▶ **le pilotage et la sécurisation des opérations**, afin d'augmenter nos fonds propres et conserver notre excellente couverture de solvabilité ;
- ▶ **le management et capital humain**, pour privilégier le bien-être de nos collaborateurs et leur montée en compétences.

CAP 2020

C'est un plan de vol à la fois ambitieux et raisonnable, qui prend appui sur nos atouts pour continuer à toujours mieux servir nos clients... et à consolider nos fondations pour les 70 ans à venir.



Philippe Pezet, Marc Legrand.

Direction générale

IPECA PRÉVOYANCE



Philippe RICARD
Directeur général



Elie EL HAWA
Directeur général délégué

- **Laurent BERETTI**
Gestion
- **Laurent CHIRON**
Contrôle interne et Conformité
- **Sébastien DEMENOIS**
Assurances Collectives
- **Jean-Marc FLORET**
Systèmes d'Information
- **Olga KONZO N'DAVE**
Juridique et Rédaction
- **Philippe MARCHAL**
Technique et Actuariat
- **Arnaud SIGNORET**
Assurances individuelles
- **Pierre VORMÈSE**
Administration et Finances

Composition du Conseil d'administration

IPECA PRÉVOYANCE



Philippe PEZET*
Président
MEDEF
AIRBUS



Marc LEGRAND*
Vice-président
CFE-CGC
Retraité AIRBUS DEFENCE AND SPACE

COLLÈGE ADHÉRENTS (représentant les entreprises)

- **Philip BENOIT**
MEDEF
AIRBUS DEFENCE AND SPACE
- **Christine CLEENEWERCK**
MEDEF
DASSAULT AVIATION
- **Paul COIGNEC**
MEDEF
AIRBUS HELICOPTERS
- **Éric DARNAULT***
MEDEF
AIRBUS
- **Donald FRATY**
MEDEF
STELIA AEROSPACE
- **Maurice FRÈRE**
MEDEF
AIRBUS
- **Sylvie HAUDIQUER**
MEDEF
DASSAULT AVIATION
- **Charlotte HAURIE***
MEDEF
ONERA
- **Marc JOUENNE**
MEDEF
AIRBUS
- **Olga RENDA-BLANCHE**
MEDEF
ATR
- **Philippe ROZAT**
MEDEF
ARIANEGROUP
- **Jean-François SABOULARD**
MEDEF
AIRBUS DEFENCE AND SPACE
- **Patricia SEVAULT***
MEDEF
DASSAULT AVIATION
- **Florianne VIALA**
MEDEF
DASSAULT SYSTEMES

(par ordre alphabétique)

COLLÈGE PARTICIPANTS (représentant les salariés et les retraités)

- **Sophie ADROIT**
CGT
CNES
- **Frédéric BIHEL**
CFE-CGC
ARIANEGROUP
- **Christophe BERTHIAU**
CFE-CGC
AIRBUS
- **Didier BLAISE**
CGT
ONERA
- **Olivier DE VELLIS**
CFE-CGC
AIRBUS HELICOPTERS
- **Gilles FAFIN**
CFDT
MBDA FRANCE
- **Philippe FRAYSSE***
FO
AIRBUS
- **Patrick FRODEFOND**
CFE-CGC
MBDA FRANCE
- **Sophie GUILLOTIN**
FO
AIRBUS OPÉRATIONS
- **Jean-Michel LAISNEY***
CFDT
ARIANEGROUP
- **Marie-Claire LE PAPE**
CFE-CGC
ONERA
- **Bernard MATHIEU***
CFE-CGC
DASSAULT AVIATION
- **Patrice PETETIN**
FO
AIRBUS HELICOPTERS
- **Frédéric ROMAIN**
CFTC
ATR

(par ordre alphabétique)

*Membres du bureau

Composition du Conseil d'administration

G.I.E. IPECA GESTION

Marc LEGRAND
Président

Philippe PEZET
Vice-président

- **Sophie ADROIT**
- **Éric DARNAULT**
- **Gilles FAFIN**
- **Philippe FRAYSSE**
- **Sylvie HAUDIQUER**
- **Charlotte HAURIE**
- **Patricia SEVAULT**
- **Frédéric ROMAIN**

Assemblée générale des 70 ans de l'Institution

Acette occasion, les 162 nouveaux Délégués élus à la suite des élections du 10 avril dernier ont été accueillis. La matinée a été consacrée à la réunion d'information au cours de laquelle ont été présentés l'activité de l'Institution, son fonctionnement et ses ambitions afin de mieux appréhender le rôle de chacun au sein de notre organisation paritaire.

Par ailleurs, la plateforme d'information IPECA dédiée aux Délégués, a été présentée, elle constitue un outil moderne d'échange d'information et marque la volonté de rapprocher les Délégués de la vie de leur Institution.

Au cours de cette réunion un chaleureux hommage a été rendu à l'ensemble des Délégués et Administrateurs sortants, saluant ainsi leur contribution et leur profond engagement qui ont permis de consolider les fondations de la structure et de préparer son avenir.

Frédéric AGENET (MEDEF), Georges BONIOU (GIFAS), Jean-Claude LAUTIER (CFE-CGC), dont les mandats d'Administrateurs n'ont pu être renouvelés, ont été remerciés chaleureusement pour leur implication durant ces nombreuses années. Alternativement Présidents et Vice-présidents d'IPECA PRÉVOYANCE, ils ont su faire évoluer l'Institution avec humanisme et pragmatisme et mettre les entreprises, leurs salariés et anciens salariés des secteurs aéronautique, défense et espace au cœur des préoccupations des équipes opérationnelles.

Dans l'après-midi, l'Assemblée générale statutaire s'est tenue après que le rapport d'activité du Conseil d'administration ait été présenté et approuvé. Les comptes de l'Institution ont été validés à la majorité. Cette année encore, notre Institution fait preuve d'une solidité exemplaire et ce malgré les évolutions de la réglementation qui nécessitaient de renforcer sa sécurité financière. IPECA PRÉVOYANCE affiche une marge de solvabilité de plus de 3.63 fois le minimum réglementaire, garant d'une

L'Assemblée générale des 70 ans de l'Institution s'est tenue le jeudi 22 juin 2017 sous la Présidence de Marc LEGRAND (CFE-CGC) et la Vice-présidence de Frédéric AGENET (MEDEF).

réelle capacité d'investissement et d'innovation au service de la protection sociale des salariés et anciens salariés des entreprises adhérentes. Quitus a été donné au Conseil d'administration pour sa gestion. À l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration constituant s'est réuni, composé des Administrateurs désignés par les organisations syndicales représentant les employeurs et les salariés. Au cours de cette réunion, Monsieur Philippe PEZET (MEDEF) a été nommé Président et Monsieur Marc LEGRAND (CFE-CGC) nommé Vice-président. Les différents Comités ont été constitués.

Ce renouveau politique porte l'héritage de l'Institution et s'est engagé avec la Direction générale sur la voie de l'innovation au service de ses adhérents, salariés et anciens salariés.



Elie El Hawa, Philippe Ricard, Marc Legrand, Pierre Vormèse (de gauche à droite).

DES RÉSULTATS FINANCIERS SOLIDES

Évolution des cotisations brutes de 2012 à 2016 :

+ 6,02 %

Moyenne des résultats nets de l'Institution sur 5 ans

7,9 M €

IPECA LES CHIFFRES 2016

Ipeca Prévoyance couvre **3,63 fois** son capital de solvabilité requis et **11,53 fois** son capital minimum requis selon Solvabilité 2

Composition du Comité des risques

Ce Comité, qui agit sous la responsabilité du Conseil d'administration a pour mission :

- de revoir annuellement la stratégie des risques ;
- de proposer au Conseil d'administration la politique ORSA ;
- de sécuriser les travaux de gestion des risques ;
- de soumettre annuellement au Conseil d'administration les scénarios de crise à simuler.

- Philip BENOIT
- Didier BLAISE
- Éric DARNAULT
- Gilles FAFIN
- Philippe FRAYSSE
- Maurice FRÈRE
- Sylvie HAUDIQUER
- Bernard MATHIEU
- Frédéric ROMAIN
- Jean-François SABOULARD

Composition du Comité d'audit

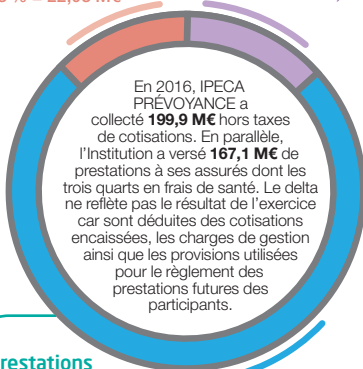
Le Comité d'audit agit sous la responsabilité du Conseil d'administration, il a pour mission d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières de l'Institution, ainsi que l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

- Éric DARNAULT
- Patrice PETETIN
- Patrick FRODEFOND
- Patricia SEVAULT



Conseil d'administration d'IPECA PRÉVOYANCE.

Décès : 13 % = 22,03 M€
Arrêt de travail-Invalidité : 15 % = 25,30 M€



Prestations versées en 2016

Frais de santé : 72 % = 119,78 M€

631 entreprises adhérentes
128 805 participants
280 527 bénéficiaires

NOUVEAUTÉ DIGITALE

Les Délégués représentant les adhérents et les participants sont des acteurs de terrain, qui illustrent le fonctionnement de notre Institution. Une plateforme digitale totalement dédiée leur a été présentée lors de l'Assemblée générale. Cet outil moderne d'échange d'information marque la volonté de rapprocher les Délégués de la vie de leur Institution.



CAP VERS 2020

Si je ne devais retenir qu'un mot pour qualifier l'année 2017, je dirais qu'elle a été passionnante. Et ce, à bien des égards. Le secteur de l'assurance ne cesse d'évoluer, dans sa réglementation, mais également par sa capacité à innover, pour renforcer la qualité de service et la relation client. Une innovation d'autant plus remarquable dans le domaine de la santé et de la prévoyance, au travers des outils digitaux et des services de proximité.

C'est en s'inscrivant pleinement dans ce contexte que le Conseil d'administration de votre Institution s'est fixé de nouveaux objectifs à l'horizon 2020. À l'écoute de notre environnement, des spécificités de nos entreprises adhérentes, de leurs salariés, mais aussi de leurs anciens salariés, ces orientations s'articulent autour de 5 axes majeurs : le développement vers les entreprises du secteur de l'aéronautique, de l'aérospatial et de la défense ; l'innovation de votre offre de produits et de services ; la constante amélioration de la relation client ; l'anticipation et la prise en compte des évolutions réglementaires ; le bien-être de nos collaborateurs, chaque jour à votre service.

Le renouvellement de la gouvernance a permis d'assurer la continuité de ces objectifs, en nous confiant la mise en œuvre opérationnelle des actions qui permettront de renforcer la proximité historique et unique d'IPECA avec ses clients.

Pour cela, nous avons tout d'abord mené une grande enquête de satisfaction. Et si ses résultats apparaissent très positifs, - 88 % d'entre vous déclarent être satisfaits de la qualité de service d'IPECA -, les investissements décidés par le Conseil d'administration nous permettront de renforcer ce niveau de proximité, qui fait notre différence.

Ce numéro d'IPECA Infos retrace les principales innovations déjà mises en place, ainsi que les services qui ont complété nos garanties, comme l'assistance par exemple.

En 2018, nous continuerons à investir le territoire digital, pour en améliorer les services, et notamment vos dispositifs d'informations de prestations, vous permettre de mettre à jour vos données ou de nous contacter au sujet de vos contrats, à distance et quand vous le souhaitez.

L'un de nos enjeux pour l'année à venir concernera également nos supports de communication, pour vous assurer une compréhension fine de vos garanties et du fonctionnement de vos contrats.

Soyez sûrs de pouvoir compter sur l'engagement de l'ensemble de nos équipes pour délivrer le meilleur service et apporter un soin particulier à vos demandes. Très bonne lecture à toutes et à tous et, au nom de l'ensemble des collaborateurs, je vous souhaite une excellente année 2018.



Philippe RICARD
Directeur général

SOMMAIRE



INSTITUTION

Regards croisés de P. Pezet et M. Legrand : les nouveaux défis d'IPECA	3
Assemblée générale des 70 ans de l'Institution	4
Les chiffres clés 2016	5
Édito	6
En 2017, 88 % d'entre vous déclarent être satisfaits des services d'IPECA	7
Nouveaux services	8/9
Actualités	10/11

PRÉVOYANCE

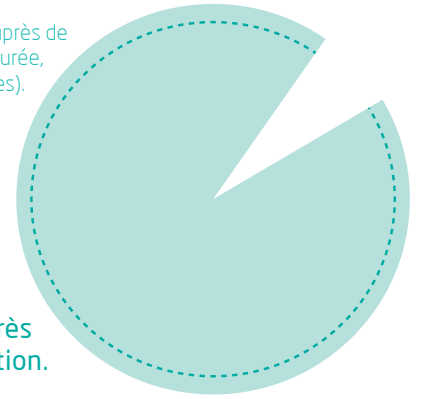
Adieu le CAS, bonjour l'OPTAM et l'OPTAM-CO	13
Quand aéronautique et santé travaillent main dans la main	14/15

QUOTIDIEN

Vigilance sur le dos de votre enfant	16
À pied ou à vélo, j'améliore ma santé	16
Opération : moi(s) sans tabac	16
Un site internet dédié aux seniors	17
Siège auto : des chiffres qui font froid dans le dos	17
Médicaments contenant des dérivés d'opium : uniquement sur ordonnance	17
Les français consomment moins de 5 fruits et légumes par jour	17
Les chiffres de la santé 2017	18
Comment nous joindre	19

En 2017, 88 % d'entre vous déclarent être satisfaits des services d'IPECA!

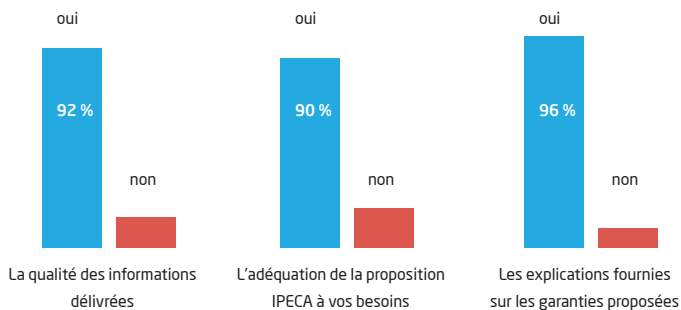
Enquête réalisée en juillet 2017 auprès de
1 500 participants, représentatifs de l'ensemble de la population assurée,
(entretien téléphonique de 12 minutes).



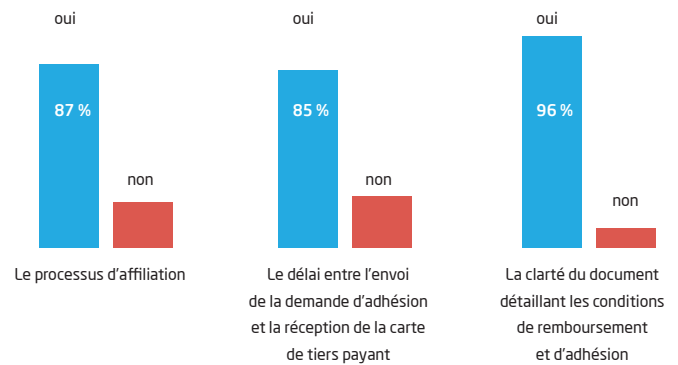
Parce que votre satisfaction est notre priorité, une grande enquête a été réalisée auprès des participants d'IPECA afin de connaître leur opinion et de détecter des axes d'amélioration.

Nous tenons à remercier ceux d'entre vous qui ont bien voulu y répondre. Ces résultats nous aideront à optimiser la qualité de service, qui constitue notre préoccupation quotidienne. Voici les principaux résultats issus de cette étude.

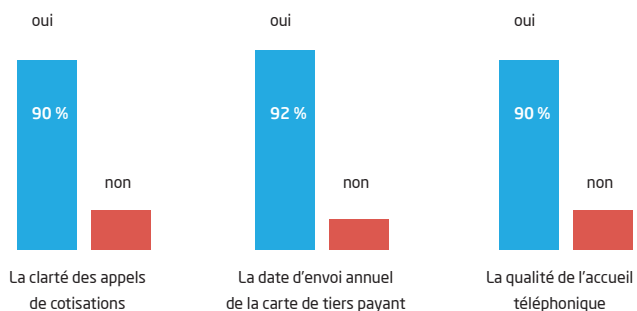
Lors des échanges AVANT LA SOUSCRIPTION d'un contrat individuel, êtes-vous satisfait par :



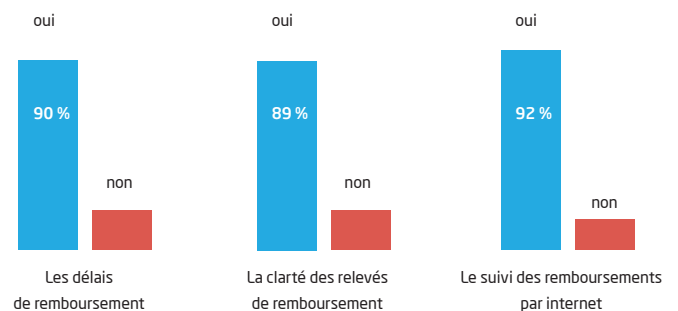
AU MOMENT DE LA SOUSCRIPTION d'un contrat individuel, êtes-vous satisfait par :



DURANT LA VIE de votre contrat individuel, êtes-vous satisfait par :



Concernant LE PAIEMENT DES PRESTATIONS, êtes-vous satisfait par :



Nous avons détecté un point d'amélioration dans la facilité d'accès à l'information pour ceux d'entre vous couverts par le biais de leur employeur. Nous prendrons des mesures concrètes dans ce sens durant les prochains mois. Vous pouvez d'ores-et-déjà accéder à de nombreuses informations en créant votre espace privé sur ipeca.fr. Par ailleurs, vous nous demandez de continuer à optimiser nos offres individuelles ou collectives.

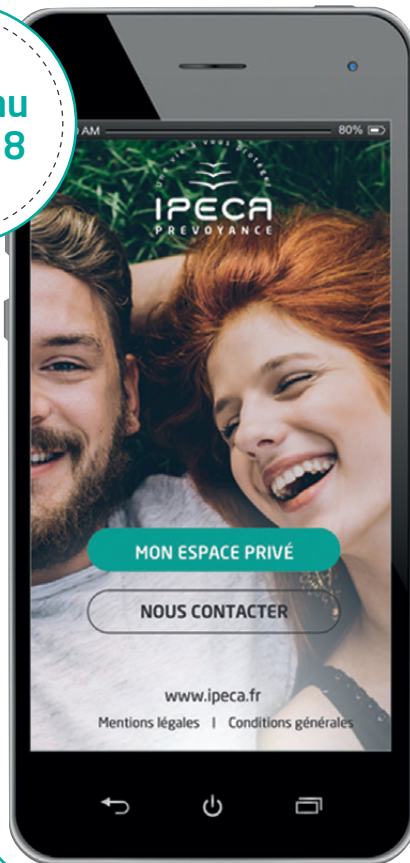
Enfin, 83 % des répondants estiment que nous répondons à leurs besoins et vous êtes 88 % à considérer qu'IPECA PRÉVOYANCE est un organisme qui inspire confiance. Vous avez exprimé votre satisfaction globale à 88 %.

Nous vous remercions pour ces résultats et mettrons tout en œuvre pour les maintenir et les améliorer encore dans les prochaines années!

NOUVELLE PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE

Il y a un an, nous avons modifié notre dispositif de réponse téléphonique. Cela s'est traduit par la mise en place d'une nouvelle équipe de service client dédiée, basée à Montceau-les-Mines (71). Soucieux que cette organisation réponde à vos attentes, nous avons comparé les indicateurs de satisfaction, avant et après le changement. Sur le premier semestre 2017, vous avez attribué une note moyenne en progression de près de 2 points par rapport à la même période en 2016 pour atteindre 7,74 / 10. Ces résultats nous encouragent à continuer et à renforcer quotidiennement la qualité de nos produits et services.

Nouveau en 2018



IPECA lance sa nouvelle application mobile, MyIPECA

Toutes vos informations à portée de main ! Parce que le digital et plus particulièrement l'utilisation du smartphone se sont désormais généralisés dans nos vies, IPECA vous proposera, en 2018, une nouvelle application vous permettant de gérer votre couverture santé et prévoyance en toute sécurité. Très facilement et à tout moment, vous pourrez accéder à l'historique de vos décomptes de remboursements, au détail de vos droits, au téléchargement de votre attestation de tiers payant et à bien d'autres innovations. La communication avec IPECA sera optimisée grâce à un système de notifications vous informant en temps réel de l'envoi de vos remboursements. Vous pourrez également nous envoyer vos documents et même les scanner. MyIPECA sera disponible via l'App Store et Google Play.



48 H CHRONO

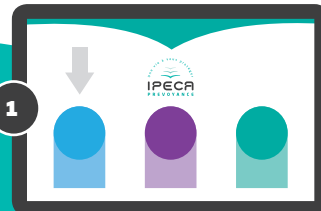
Comment obtenir rapidement une estimation de remboursement sur un devis ? Qu'il s'agisse d'une dépense en dentaire, optique, chirurgie, obstétrique, ou audioprothèse, IPECA vous accompagne dans vos démarches. C'est simple et très rapide : faites-nous parvenir votre demande (par courriel, courrier, fax) en joignant le devis de votre praticien précisant la nature des soins et le prix correspondant. Dès réception de votre demande, votre dossier sera étudié par nos services et le devis détaillé de la prestation vous sera communiqué sous 48 heures.

???

Comment accéder pour la 1^{ère} fois à votre Espace Privé sur ipeca.fr ?

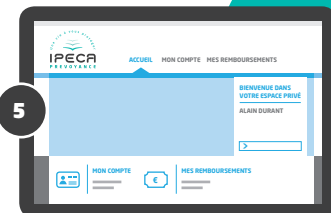


1



Accédez au site ipeca.fr et rendez-vous sur la page d'accueil de l'espace particulier

Vous pouvez à présent vous connecter en toute tranquillité et profiter des services de votre Espace Privé IPECA



5

Cliquez alors sur ce lien et entrez votre identifiant et mot de passe dans la fenêtre de connexion pour accéder à votre Espace Privé

6

Retrouvez vos informations Santé et Prévoyance, consultez vos remboursements en temps réel, effectuez toutes vos démarches en ligne, et accédez à de nombreux services sur ipeca.fr

2



Cliquez sur « créer un compte » à partir de la fenêtre de connexion à droite de votre écran

4



Pour des raisons de sécurité, vous recevrez instantanément un courriel contenant un lien de confirmation valable 24h

3



Laissez-vous guider et renseignez les informations demandées (munissez-vous de votre n° de participant)

NOS OBJECTIFS : la satisfaction de nos clients et l'amélioration constante de nos offres. C'est pourquoi, nous avons noué de nouveaux partenariats avec **C'Evidentia** et **IMA Assistance**, afin d'optimiser en permanence le service fourni.

C'EVIDENTIA : un nouveau service* optique s'installe en entreprise

C'EVIDENTIA

L'OPTICIEN DE VOTRE ENTREPRISE



Respectant toujours cette dynamique de services rendus à nos participants, IPECA innove en mettant en place, ce dernier trimestre, un partenariat avec C'Evidentia : « l'opticien de votre entreprise ».

LE SERVICE OPTIQUE C'EVIDENTIA, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'offrir aux entreprises souscriptrices et à leurs salariés une offre optique complète. L'idée étant d'apporter aux salariés un service unique de proximité et d'offrir un reste à charge minimum.

CONCRÈTEMENT, COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Le principe est simple : un opticien diplômé C'Evidentia se rend une à deux fois par semaine dans l'espace optique dédié au sein des entreprises partenaires. Dans cet espace, une application « d'essayage virtuel » est accessible à tout moment pour que les salariés puissent choisir leurs lunettes et prendre rendez-vous avec l'opticien conseil. Lors du

rendez-vous, l'opticien fait essayer les montures choisies, prend les mesures de centrage des verres du participant, l'aide à finaliser son choix, lui soumet des devis. Sous 10 à 15 jours, l'équipement est livré sur site et l'opticien sur place s'occupe de la délivrance, des derniers ajustages et de l'ensemble des documents administratifs.

C'EVIDENTIA, EN QUELQUES MOTS : ÉCONOMIE, PROXIMITÉ, RAPIDITÉ

En moyenne, les prix sont 30 % inférieurs à ceux du marché. Leur engagement : zéro reste à charge sur les verres et minimiser celui sur les montures. Aujourd'hui, les opticiens C'Evidentia servent près de 75 000 salariés en offrant un service et des produits de qualité : 64 % de leur offre respecte les contraintes des contrats responsables (monture à moins de 150 €). De plus, 600 références de montures de marques reconnues, sont ainsi proposées aux salariés.

*Service accessible aux entreprises de plus de 1 000 salariés. Condition fixée par C'Evidentia.

ÉVOLUTION de votre carte de tiers payant

Depuis janvier 2017, votre attestation de tiers payant a évolué. Les informations présentes sur cette carte ont été harmonisées. De plus, un code Datamatrix a été ajouté. La lecture de ce code, avec un lecteur adéquat, permet au professionnel de santé (pharmacien, opticien, infirmière...) de récupérer automatiquement certaines informations* d'identification de votre assurance complémentaire présentes sur l'attestation. Ce code "flashé" par le professionnel de santé lui évite également la saisie d'informations, cela représente un certain gain de temps à la fois pour vous et pour le professionnel de santé.

DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Votre carte de tiers payant est à présent téléchargeable depuis votre Espace Privé ipeca.fr. Disponible au format pdf, vous pouvez ainsi l'imprimer à tout moment. Bonne nouvelle ! Dès 2018, nous vous proposerons directement ce service sur votre smartphone. Pratique pour éviter de l'oublier à la maison ou pour ceux qui ne l'ont que rarement à disposition dans leur portefeuille !

* Le code Datamatrix se substitue à la saisie manuelle du numéro AMC du type de convention et du critère secondaire de routage.

IMA vous porte assistance dans l'urgence comme dans la durée



Reconnu pour la qualité de ses prestations, IMA fait aujourd'hui partie des leaders de l'assistance en France. Ces garanties permettent de bénéficier de nombreux services en cas d'hospitalisation, d'immobilisation ou encore d'événement traumatisant : aide-ménagère, portage des repas, livraison des médicaments, des courses, coiffeur à domicile, organisation du déplacement d'un proche à domicile et bien d'autres encore. Dès votre affiliation au contrat, des services de conseils social, juridique et médical sont disponibles pour vous accompagner selon vos besoins. Trois palettes de garanties existent en fonction de l'offre santé à laquelle l'assistance est associée. Les prestations sont détaillées dans la notice d'information* d'assistance IMA accompagnant les contrats concernés, vous y trouverez également le numéro de téléphone à contacter en cas de besoin.

Parallèlement, notre collaboration avec Mondial Assistance se poursuit, avec pour projet d'optimiser les services fournis à nos participants. Cette diversité d'offres d'assistance permet aujourd'hui de vous proposer les garanties les mieux adaptées à vos attentes.

* Si vous êtes détenteur d'un contrat santé individuel, la notice d'information est également téléchargeable dans votre Espace Privé ipeca.fr.

1947 - 2017 IPECA A 70 ANS



Fêter les 70 ans d'IPECA, c'est fêter les 70 années d'une belle histoire de famille.

En 70 ans, IPECA a su s'imposer comme une Institution de prévoyance experte et solide, au service de ses entreprises adhérentes, des salariés et anciens salariés du secteur de l'aéronautique, de la défense et de l'espace.

◀ Marc Legrand, Alain Del Puerto, Georges Boniou, Philippe Ricard, Jean-Claude Lautier (de gauche à droite).



IPECA soutient les enfants malades avec Make-A-Wish® France*



Marley, 5 ans, a passé plusieurs semaines à l'hôpital et se désespérait de vivre à nouveau des parties de rigolades avec sa famille. Son vœu le plus cher était d'aller à Disneyland avec toute sa famille. Pour permettre à la magie

d'opérer, il recevait le programme de son voyage en mai dernier. Marley a profité pendant 3 jours des attractions du parc et n'a raté aucune occasion pour passer du bon temps en famille et vivre chaque moment à fonds à l'image de son sourire avec son ami Mickey.

Le vœu le plus cher de Thomas était d'assister à un match du PSG et de rencontrer les joueurs à l'issue du match. Son vœu s'est réalisé en février 2017, lors de la rencontre PSG-Lille au Parc des Princes! L'émotion était vraiment très forte pour Thomas qui a eu du mal à se contenir. Heureux et ému de rencontrer ses joueurs préférés : Marco Verrati, Thomas Meunier et Javier Pastore, il a déclaré à sa mère d'accueil qu'il n'en revenait pas d'avoir été aussi bien reçu et qu'à présent, il se sentait plus fort pour combattre la maladie. Quoi de plus beau que de voir briller dans les yeux d'un enfant une étoile et se dire

que grâce à notre engagement, on a pu contribuer à lui donner un moment de bonheur et lui faire oublier un instant la maladie. Pour aider un enfant à réaliser son rêve, vous pouvez facilement faire un don sur makeawishfrance.org.



*Make-A-Wish® France est une association Loi 1901 à but non lucratif. Elle est affiliée à la Fondation Make-A-Wish® International, ONG reconnue par l'ONU.

Nous rendons hommage

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de notre ancien collaborateur M. Daniel Tilliet. Daniel est entré chez Ipeca Prévoyance en mai 1992, puis il est devenu Directeur du Développement de Barruel Conseil et a fait valoir ses droits à la retraite en 2006. Beaucoup d'entre nous se souviendront de lui comme d'un collègue engagé et un Manager à l'écoute de ses équipes tout au long de ses années passées à nos côtés. Nos pensées accompagnent son épouse et sa famille.



Foulées de l'assurance 2017

2^{ème} participation d'IPECA

IPECA PRÉVOYANCE a participé, cette année encore, à la 8^{ème} édition des Foulées de l'Assurance aux côtés de nombreux assureurs. Cet événement sportif est organisé par l'association « Les Assureurs ont du cœur » au profit de la prévention des maladies cardiaques.

Nos sportifs étaient encore plus nombreux que l'an passé, rassemblés pour la bonne cause à la Course des 10 km du cœur, en soutien à l'Association pour le Développement et l'Innovation en Cardiologie (Adicare), ainsi qu'à La Marche du cœur (parcours de 8 km), en faveur de l'Association Fais battre ton cœur, qui lutte contre l'arrêt cardiaque en soutenant notamment l'installation de défibrillateurs.

Félicitations à notre équipe pour les très bons classements obtenus dans les 2 épreuves et à tous les participants pour leurs performances qui ont permis de rassembler cette année plus de 22 000 € de dons.

Ensemble, bougeons pour le cœur !



L'association DécouvAIRte* accompagne les jeunes des milieux défavorisés ou souffrant de handicap à découvrir le monde aéronautique



DécouvAIRte privilégie les rapports avec les associations s'occupant de l'insertion sociale et économique, les lycées et aéroclubs assurant la formation au BIA, l'APHF et les établissements de santé en général.

Sous la responsabilité d'instructeurs de DécouvAIRte, les services reposent sur la mise à disposition de trois simulateurs de vol sous Flight Simulator : le premier, de type « Cockpit » à double-commande, est installé dans les locaux de l'association. Les simulateurs de type « Planche de bord » et « Réalité virtuelle » sont mis à disposition durant une ou plusieurs journées sur sites.

Prochainement, un simulateur « Tour de contrôle » permettant le dialogue

avec les différents simulateurs de vol sera disponible. D'autres animations et prestations seront à disposition comme le montage de maquettes, l'aéromodélisme, des visites d'établissements industriels aéronautiques, ou encore des échanges avec des aéroclubs et des associations de vol virtuel ...

Retrouvez sur decouvairte.fr, tous les services proposés par l'association et comme IPECA, participez activement à son développement en soutenant l'association DécouvAIRte pour les plus démunis.

*Créée en 2016, DécouvAIRte, est une association Loi 1901 à but non lucratif.



Pour ma
complémentaire
santé,

15% DE
RÉDUCTION
POUR VOTRE
CONJOINT
pour toute adhésion
en couple

- Je choisis **Performance** et bâtis ma complémentaire sur-mesure!
- J'opte pour **Excellence** et ses garanties haut de gamme!

Vous souhaitez réaliser une étude personnalisée de vos besoins de santé?

Contactez nos conseillers individuels
au 0 977 425 425 puis tapez * 2 (appel non surtaxé)
ou contact.indiv@ipeca.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE SANS ENGAGEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie à : IPECA PRÉVOYANCE Service "Individuels" 5 rue Paul Barruel 75740 PARIS Cedex 15

Oui, je souhaite recevoir un dossier complet sans engagement de ma part **PERFORMANCE** **EXCELLENCE**

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][][] Ville :

Tél. : [][][][][][][][][] Mobile : [][][][][][][][][] Date de naissance :/...../.....

Adresse courriel :

Entreprise :

N° IPECA :

Date de départ à la retraite :

Date de changement de situation professionnelle :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, merci d'écrire à IPECA PRÉVOYANCE 5 rue Paul Barruel 75740 PARIS Cedex 15.

Adieu le CAS, bonjour l'OPTAM et l'OPTAM-CO

Dans le cadre des contrats responsables, le Contrat d'Accès aux Soins (CAS) faisait son apparition. Pratiquement 3 ans après sa mise en place, ce dispositif a été repensé et remplacé par l'Option Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM) et OPTAM-CO pour la chirurgie ou l'obstétrique.

Cette nouvelle « Option » ne change rien pour le patient qui bénéficie toujours des mêmes avantages en consultant un médecin signataire de l'OPTAM/OPTAM-CO, à savoir : de meilleurs remboursements et des dépassements d'honoraires plafonnés. Les garanties des contrats de complémentaire santé visant les adhérents au CAS s'appliquent automatiquement aux signataires de l'OPTAM/OPTAM-CO.

Pour le médecin, la signature de « l'Option » implique des obligations de modérations tarifaires qui sont compensées par une prime et par une augmentation des bases de remboursements qui leur sont appliquées.

Les complémentaires santé, quant à elles, auront à effectuer un simple changement de libellé en substituant les notions CAS/non CAS par OPTAM/OPTAM-CO et non signataires de l'OPTAM/OPTAM-CO.

QUELS EN SONT LES OBJECTIFS DE L'OPTAM/OPTAM-CO ?

- ▶ favoriser l'accès aux soins pour tous (accès géographique, accès financier) ;
- ▶ optimiser la qualité des soins (prise en charge des patients, coordination des intervenants) ;
- ▶ maîtriser les dépenses de santé (réduction du reste à charge pour les patients, maîtrise des déficits de l'Assurance maladie, limiter le niveau des dépassements d'honoraires) ;
- ▶ moderniser et valoriser la médecine libérale (rémunération et conditions d'exercice des médecins libéraux).

VOUS SOUHAITEZ SAVOIR SI VOTRE PRATICIEN EST OU NON SIGNATAIRE DE L'OPTAM-CO ?

Il vous suffit de vous rendre sur annuaire.sante.ameli.fr : le secteur d'activité de l'ensemble des médecins y est répertorié. Ainsi, un professionnel de santé adhérent à « l'Option » sera intégré dans la catégorie « Honoraires avec dépassements maîtrisés (OPTAM) ». Le site ameli.fr a également publié une infographie récapitulante, au 11 juillet 2017, le nombre d'adhésions effectuées par les professionnels de santé à l'OPTAM. Sur les 11 829 adhérents, 79 % sont des spécialistes et 21 % des généralistes. De même, 80 % des professionnels ont adhéré à l'OPTAM et 20 % à l'OPTAM-CO. Les Alpes-Maritimes et Paris sont les deux départements comptant le plus grand nombre d'adhérents. La convention médicale du 25 août 2016 concerne 114 963 médecins, dont 85 317 relevant du secteur 1 et 29 656 du secteur 2.

Bon à Savoir!

Qu'est-ce qu'une SURcomplémentaire ?

Une SURcomplémentaire intervient à la suite de la Sécurité sociale et du contrat de complémentaire santé pour rembourser les sommes restant à la charge de l'assuré. Il s'agit donc d'un troisième niveau de prise en charge visant à optimiser au maximum la couverture santé.

Elle peut être individuelle ou collective (à adhésion obligatoire ou facultative).

Avec le nouveau cahier des charges des contrats responsables qui limite certaines

garanties, des SURcomplémentaires ont parfois été mises en place pour permettre aux assurés de conserver des prestations élevées. Ces contrats non-responsables peuvent ainsi diminuer voire annuler les sommes restant à la charge de l'assuré pour les lunettes et les dépassements d'honoraires des médecins de secteur 2 non signataires de l'OPTAM/OPTAM-CO. Renseignez-vous auprès d'IPECA ou de votre service des ressources humaines

pour savoir si votre employeur a souscrit une SURcomplémentaire pour compléter votre couverture de base. Dans le cas contraire, vous êtes peut être éligible à une SURcomplémentaire individuelle et à ses avantages en souscrivant directement auprès de l'Institution. Nos conseillers sont à votre disposition pour vous donner toutes les informations nécessaires à l'optimisation de votre couverture santé.

Rappel sur les contrats en déshérence et loi Eckert

L'un des objectifs de la loi dite « Eckert » est de protéger les participants en limitant le nombre de contrats d'assurance vie en déshérence, générateurs de « capitaux dormants » non réclamés*. Pour pallier cette difficulté, les assureurs sont notamment dans l'obligation de :

1. vérifier chaque année que les participants ne sont pas décédés en consultant

le RNIPP (Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques) ;

2. informer chaque année les participants sur le nombre et l'encours des contrats non réglés. À cet effet, vous trouverez sur ipeca.fr, rubrique « Publication », le rapport détaillant ces informations ;

3. demander les documents nécessaires dans un délai de 15 jours suivant la connaissance du décès (réception de l'acte de décès) et des coordonnées des

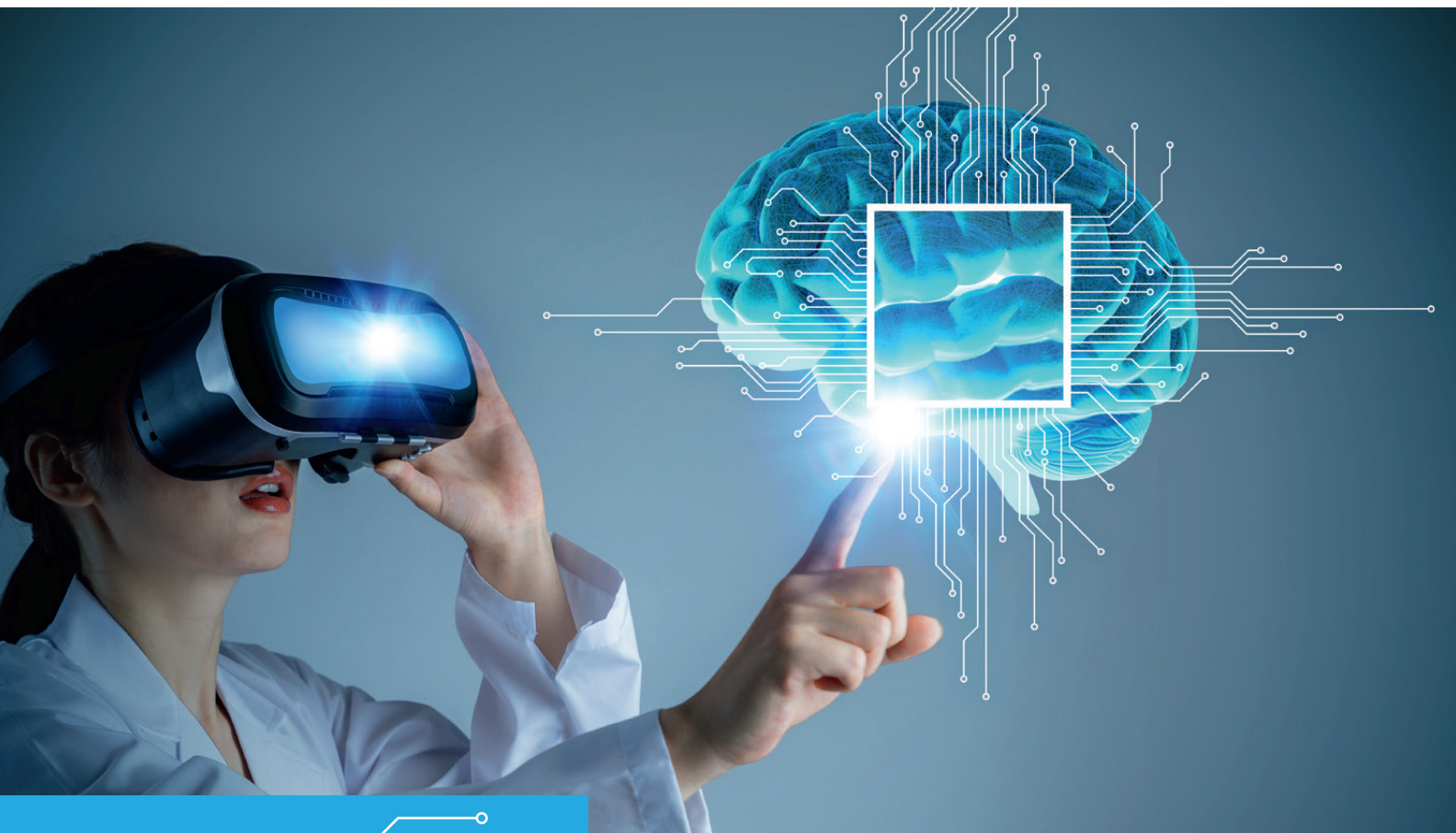


bénéficiaires. L'assureur doit également, à réception des pièces, régler les sommes dans un délai d'un mois ;

4. verser à la Caisse des Dépôts et Consignations les capitaux non réglés au-delà de 10 ans. À la 30^{ème} année, les sommes sont reversées à l'État.

Quand aéronautique et santé travaillent main dans la main

Fort de son expertise, le secteur aéronautique dispose de technologies et de savoir-faire transposables et utiles aux acteurs de la santé. Des passerelles et transferts de compétences se développent progressivement entre les deux filières. Une opportunité de mieux se soigner demain ?



UN GAGE DE FIABILITÉ, DE SÉCURITÉ ET D'INNOVATION

L'industrie aéronautique et spatiale constitue pour la France un secteur d'excellence. Les montgolfières, le premier hydravion ou encore le premier simulateur de vol... toutes ces inventions ont pour origine des Français, respectivement les frères Montgolfier, le Marseillais Henri Fabre, et les Levavasseur. Sans oublier les Latécoère, qui équipèrent les pilotes de l'aéropostale de leurs hydravions, et qui implantèrent l'industrie aéronautique dans la région toulousaine. Plus tard naquirent Dassault Aviation, Airbus, le Centre National d'Études Spatiales (CNES)... Soit autant d'exemples de réussite qui font aujourd'hui de l'aéronautique le fleuron de l'industrie française. Un secteur aux technologies et savoir-faire largement reconnus.

L'aéronautique est aujourd'hui l'un des secteurs les plus avancés au monde en termes de sûreté de fonctionnement. Une force que cette industrie doit notamment à la rigueur de ses procédures. Rappelons que la naissance de la check-list dans l'aviation a contribué à la rendre comme l'une des activités humaines les plus fiables au monde. À noter également, l'avancée considérable des entreprises aéronautiques et spatiales en matière d'ingénierie de conception. Matériaux innovants, intelligence artificielle, réalité virtuelle ou systèmes électroniques embarqués. Ces savoir-faire uniques ont de quoi inspirer d'autres filières et répondre à leurs besoins en termes d'efficacité, de sûreté de fonctionnement et d'organisation. L'ingénierie

de conception pourra par exemple servir à simuler des processus d'hospitalisation ou la fiabilité et la robustesse des dispositifs médicaux implantables à vie dans le corps des patients. Par ailleurs, grâce aux algorithmes complexes développés dans l'aéronautique, l'imagerie médicale s'enrichit de la réalité augmentée permettant aux médecins de mieux interpréter les images obtenues. La santé peut donc trouver d'innombrables avantages à utiliser des technologies ou des processus issus de l'aéronautique et du spatial.

DES PARTENARIATS DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTS

Au fil du temps, un écosystème visant à croiser les technologies de l'aéronautique et du médical se met en place dans le Sud-Ouest de la France. Des partenariats

se créent entre les deux secteurs qui se décroissent. Des échanges ont lieu entre chercheurs, médecins, universitaires et industriels, tandis que des thèses transverses et des chaires communes voient le jour. Ainsi, le pôle de compétitivité Aerospace Valley travaille avec le cluster santé de l'université de Bordeaux (programme SPRING), le but étant de faire émerger des projets collaboratifs. En janvier 2016, c'est avec Cancer Bio Santé (CBS) qu'Aerospace Valley a scellé un partenariat stratégique, avec pour objectif de « faire converger ces deux industries majeures », a expliqué Liberto Yubero, le président de CBS. Même ambition de rapprochement à travers le forum dédié aux technologies innovantes en santé, dont la 2^{ème} édition était organisée par le CHU de Toulouse en janvier 2017. Un centre hospitalier universitaire qui est par ailleurs impliqué, avec l'Agence Spatiale Française (CNES) et d'autres universités françaises, dans l'Institut de Médecine et de Physiologie Spatiales (MEDES, contraction des termes médecine et espace), créé en 1989. Ses principales missions sont de maintenir et de contribuer à développer une compétence française en médecine et physiologie spatiales et de promouvoir les applications de la recherche spatiale dans le domaine de la santé.

À l'échelle européenne, l'Agence Spatiale Européenne (ESA) mène un programme de transfert de technologies du spatial vers les secteurs non spatiaux, à l'instar du domaine médical. En France, le programme s'appelle In Extensio Innovation Croissance. *Entre 2013 et 2016, dans un cadre européen, plus de 40 transferts ont été réalisés pour un montant de 7 millions d'euros, tandis que près de 250 innovations spatiales à fort potentiel de valorisation dans des applications terrestres ont été identifiées. Après qu'une liste de technologies de l'aérospatial pertinentes ait été sélectionnée - qu'il s'agisse d'optique, de télécommunication, de matériaux ou de systèmes d'assemblage - les transferts de technologies sont amorcés, le plus souvent via la création de start-up.

DES TRANSFERTS RÉUSSIS OU À L'ÉTUDE

Plusieurs transferts de technologies ont déjà eu lieu avec succès à l'échelle française et européenne, sans compter ceux en cours. Le plus connu est certainement celui du cœur artificiel conçu par la société de biotechnologie Carmat pour battre 35 millions de fois par an, et ce durant 5 ans, actuellement en phase d'essai. Cette bio prothèse développée depuis 1993 en coopération avec les ingénieurs de Matra

(Airbus) recourt aux technologies utilisées dans la fabrication des satellites, aussi bien sur le plan de la miniaturisation que de l'électronique. Même endurance et même fiabilité requises! Les premières commercialisations devraient intervenir d'ici 2019. La propulsion spatiale a pour sa part inspiré la société Crossject qui a créé, avec l'aide du département R&D de la Société Nationale des Poudres et Explosifs (SNPE), à l'origine de la fusée Ariane, un système d'injection de médicaments par voie intradermique, sous-cutanée et intramusculaire, sans aiguille. Autre exemple de co-innovation, cette fois-ci dans le milieu dentaire : Condorscan, une mini caméra qui filme l'intérieur de la bouche et réalise en temps réel une empreinte des dents en 3D. Le tout en recourant à une technologie développée à l'Agence Spatiale Française pour le couple de satellites d'observation de la Terre, Pléiades. En clair, l'intérieur de la bouche est reconstitué en 3D comme le serait la surface de la Terre.

Les simulateurs de vol, devenus incontournables dans le cadre de la formation des pilotes militaires et d'avions de ligne, trouvent également des applications dans le domaine médical. À titre d'exemple, les chirurgiens peuvent aujourd'hui s'entraîner sur de tels outils numériques avant toute intervention sur l'homme. Comme ils le feraient pour un vol, ces simulateurs restituent virtuellement avec un saisissant réalisme l'anatomie et ses éventuels dysfonctionnements. De quoi faciliter l'apprentissage des actes chirurgicaux sans avoir besoin de recourir à l'expérimentation

animale. Une entreprise des Pays-Bas a ainsi développé des serious games pour former les chirurgiens. Dotés de cette innovation, certains hôpitaux imposent désormais au moins 30 minutes d'entraînement avant de pratiquer une intervention chirurgicale complexe et de longue durée. D'autres transferts de technologie entre aéronautique et santé tendent à se mettre en place, à l'instar de robots capables de guider des fils et cathéters dans des vaisseaux sanguins, ou encore de drones en mesure de transporter des échantillons sanguins et médicaments en milieu hospitalier.

Les innovations issues de l'aéronautique sont donc sources d'inspiration pour la santé. Mais pas seulement. Les processus usités sont eux aussi transposables. Ainsi, la checklist des pilotes d'avion s'est invitée à l'hôpital, et plus particulièrement au bloc opératoire. Une série de critères sont « checkés » dès l'accueil du patient et en salle d'opération. Par ailleurs, certains actes infirmiers sont aujourd'hui réalisés à l'aide d'outils de réalité virtuelle conçus pour l'aéronautique. Quant aux solutions de suivi des personnes âgées fragiles (géolocalisation, chute, activité, alertes), elles s'inspirent directement du même univers. Le champ des possibles entre aéronautique et santé est donc vaste. Reste à renforcer les synergies et à travailler plus en profondeur sur le partage des cultures scientifiques propres à chaque filière.



Sources

<https://www.techniques-ingenieur.fr/actualite/articles/de-linnovation-spatiale-au-secteur-medical-43455/>
<http://www.theconnectedmag.fr/aerohealth-sante/>
<http://www.theconnectedmag.fr/innovation-aero-medical/>
<http://www.u-bordeaux.fr/Actualites/De-la-recherche/Transfert-de-technologies-de-l-aeronautique-a-la-sante>
<http://toulouse.latribune.fr/innovation/2017-02-14/comment-l-aeronautique-et-la-sante-partagent-leurs-technologies-innovantes.html>

VIGILANCE SUR LE DOS DE VOTRE ENFANT

Cartables trop lourds, enfants vautrés sur des chaises, croissance en à-coups, prise de poids excessive... Il n'est pas toujours aisé de protéger leur dos des risques de déformation. Être immobile n'est pas conseillé pour le dos. Pour avoir un dos bien musclé, votre enfant doit prendre de bonnes habitudes d'hygiène de vie : éviter de rester trop longtemps en position assise et pratiquer une activité physique régulière. Au-delà de ces principes simples, les parents peuvent aider leur enfant au quotidien en vérifiant le contenu des cartables et s'assurer que ce dernier comporte uniquement les fourni-

tures nécessaires sans surplus. Une surveillance du dos de leur enfant par des gestes simples est aussi vivement conseillée. Pour aider les parents dans cette vigilance, l'Académie Nationale de Médecine explique la marche à suivre à l'aide d'une vidéo pédagogique.

En savoir plus :
<http://www.academie-medecine.fr/le-24-mars-communique-de-presse-scoliose-cest-aux-parents-de-savoir-depister-au-plus-tot/>



À PIED OU À VÉLO : J'AMÉLIORE MA SANTÉ



Une vaste étude de cohorte anglaise rassemblant plus de 260 000 personnes a permis de démontrer les bénéfices des modes de déplacements actifs pour la santé. Par rapport à ceux qui se rendent à leur travail en voiture ou en transports en commun, les personnes qui marchent diminuent de 36 % le risque de mortalité cardiovasculaire et de 27 % le risque d'événements cardiovas-

culaires. Celles qui prennent leur vélo font même beaucoup mieux : elles diminuent de 41 % le risque de mortalité totale, de 52 % le risque de mortalité cardiovasculaire, de 46 % le risque d'événements cardiovasculaires, de 40 % le risque de décès par cancer et de 45 % le risque de cancer.

En savoir plus :
bmj.com/content/357/bmj.j1456



Majoration des consultations médicales

Depuis le 1^{er} mai 2017, le tarif de consultation chez un médecin généraliste du secteur 1 a été revalorisé de 2 € passant de 23 à 25 €. La consultation de base chez un médecin appartenant au secteur 2 et adhérant à l'OPTAM ou à l'OPTAM-CO passe quant à elle de 28 à 30 €. La participation de l'Assurance maladie reste inchangée (70 % et 30 % du ticket modérateur) en cas de respect du parcours de soins coordonnés.

OPÉRATION : MOI(S) SANS TABAC

Avec près de 180 000 inscrits et plus de 620 000 kits d'aide à l'arrêt du tabac distribués, la 1^{ère} édition de « Moi(s) sans tabac », en novembre 2016, a remporté un franc succès. Cette participation est également le fruit de l'engagement de tous les professionnels de santé dont les 17 000 pharmacies qui ont participé à l'opération, ainsi que de celui des 100 partenaires nationaux et plus de 3 000 partenaires

régionaux, investis partout en France pour sensibiliser, informer et soutenir les fumeurs désireux d'arrêter.

Le dispositif « Tabac info service » a reçu plus de 15 000 appels en octobre et novembre sur sa ligne téléphonique 39 89, soit une augmentation de 35 % par rapport à la même période en 2015.



UN SITE INTERNET DÉDIÉ AUX SENIORS



Le site **pourbienvieillir.fr** s'adresse aux seniors et personnes âgées. Sont réunis tous les conseils pour un vieillissement en santé : témoignages de séniors, mots d'experts, vidéos, quiz, carte interactive pour participer à des ateliers de prévention des caisses de retraite. Bien vieillir dans sa tête, dans son corps, avec les autres sont les thématiques abordées pour avancer en âge sereinement, sans oublier le « Bien vieillir chez soi ».



LES FRANÇAIS CONSOMMENT MOINS DE 5 FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR



SIÈGE AUTO : DES CHIFFRES QUI FONT FROID DANS LE DOS

L'association Prévention Routière a publié, le 24 juin dernier, des chiffres alarmants : chaque jour quatre enfants de moins de 10 ans sont victimes d'accidents de la route. L'aggravation de ces accidents est souvent liée à un défaut d'installation de leur siège-auto*. Selon l'association Prévention routière, « les défauts d'installation des sièges enfants passent notamment par un mauvais passage de ceinture, une installation dans le mauvais sens et un harnais mal installé. Qu'il s'agisse d'inattention ou d'un manque d'information, ces erreurs peuvent avoir des conséquences dramatiques. En



effet, la moitié de ces défauts d'installation peuvent entraîner des lésions sérieuses, voire irréversibles en cas d'accident. »

En 2017, quatre maternités parisiennes ont été équipées de banquettes de démonstration destinées à sensibiliser les familles à une installation optimale. L'association Prévention Routière se mobilise pour plus de pédagogie et de prévention à destination des parents dans les maternités et lors des cours de préparations à l'accouchement.

**Source : association Prévention Routière d'après les bilans publiés par l'ONISR sur la période 2005-2015.*

MÉDICAMENTS CONTENANT DES DÉRIVÉS D'OPIUM : UNIQUEMENT SUR ORDONNANCE



L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM) a publié, lundi 17 juillet, la liste des médicaments contenant de la codéine, du dextrométhorphan, de l'éthylmorphine ou

de la noscapine, et désormais uniquement disponibles sur ordonnance. Cette liste intervient après la décision du mercredi 12 juillet 2017 par le Ministère des Solidarités et de la Santé, de rendre obligatoire une ordonnance pour tous les médicaments contenant ces produits dérivés de l'opium. L'arrêté, à effet immédiat, a mis un terme à la vente de ces médicaments sur les sites internet des pharmacies. Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, a souhaité «mettre un terme à des pratiques addictives dangereuses et potentiellement mortelles». Elle faisait référence au phénomène du «Purple Drank», le fait de mélanger des médicaments à base de codéine avec de l'alcool fort. La codéine est ainsi utilisée comme une forme de drogue par de plus en plus d'adolescents et de jeunes adultes en France.

Depuis 2001, le slogan « pour votre santé, mangez 5 fruits et légumes par jour » est devenu familier. Les bénéfices de cette consommation quotidienne sont réels. Pourtant, selon le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc)*, les chiffres sont à la baisse. Alors que 31 % des français respectaient cette recommandation en 2010, ils n'étaient plus que 25 % en 2016. Une proportion équivalente chez les adultes et les enfants.

Selon les auteurs, la crise économique récente n'est pas étrangère à l'affaire. Les différences socio-démographiques se font sentir : alors que 53 % des enfants vivant dans un foyer où le(s) responsable(s) du ménage n'a aucun diplôme consomment moins de 2 portions par jour, ils ne sont « que » 23 % lorsque l'un des parents a fait des études supérieures.

**En savoir plus : credoc.fr/publications/abstract.php?ref=CMV292*

Les chiffres de la santé

Les chiffres qu'il faut retenir

Valeur du point AGIRC en 2017 :	0,4352 €
Valeur du point ARRCO en 2017 :	1,2513 €
Plafond mensuel de la Sécurité sociale au 1 ^{er} janvier 2018 :	3 321 €



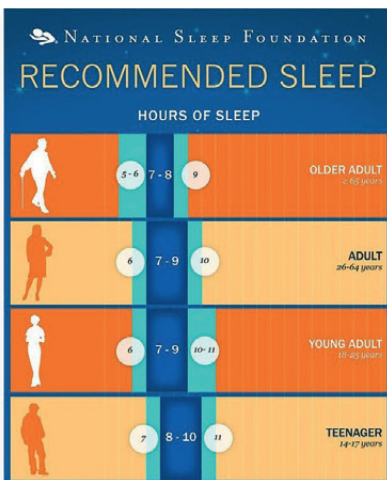
11 vaccins obligatoires dès le 1^{er} janvier 2018

Le 31 août, la Ministre des Solidarités et de la Santé a annoncé l'obligation d'administrer 11 vaccins aux enfants de moins de 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2018, contre 3 actuellement obligatoires (la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite). C'est une décision de santé publique, alors que certaines maladies ressurgissent en France. En pratique, l'extension à 11 vaccins obligatoires représente 10 injections pour les enfants, étalées sur 2 ans. Au moins 70 % des enfants connaissent déjà ces 10 injections sur 2 ans et 80 % plus de 8 injections. Les 8 vaccins supplémentaires prémunissent de la coqueluche, de la rougeole, des oreillons, de la rubéole, de l'Hépatite B, de la bactérie Haemophilus influenzae, du pneumocoque, du méningocoque C.



CANCER DU SEIN : 1 femme sur 8 peut être concernée

1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein. Chaque année, le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vie. À partir de données de l'InVS (Institut de Veille Sanitaire), une forte progression du cancer du sein est constatée (+60 %) chez les femmes jeunes, entre 30 et 39 ans, à un âge où le dépistage n'est pas systématique. En octobre 2017, l'opération « Octobre Rose » a fêté ses 25 ans, l'attention ne doit pas se relâcher.



7 à 9 heures de sommeil : la nuit idéale de l'adulte

Des chercheurs de la National Sleep Foundation se sont penchés sur nos besoins quotidiens en sommeil. À partir des données obtenues, ils ont élaboré un graphique indiquant les temps d'endormissement les mieux adaptés à chaque âge.

2,2 milliards d'€

La bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), caractérisée par une obstruction chronique de la circulation de l'air à l'intérieur des poumons, a causé le décès d'environ 3,2 millions de personnes. Cela en fait la quatrième cause de décès dans le monde en 2015, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, derrière les maladies cardiaques (9 millions), les accidents vasculaires cérébraux (6 millions) et les infections pulmonaires (un peu plus de 3,2 millions). Sur la période de 1990 à 2015, le nombre total de décès dus à la BPCO a augmenté de près de 12 %, en raison de la croissance et du vieillissement de la population.

Une espérance de vie élevée : 85 ans et 78,9 ans

Selon un rapport publié au printemps 2017 par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), les Français bénéficient d'une espérance de vie élevée. Elle est de 85 ans pour les femmes en 2015, parmi les plus élevées d'Europe, et 78,9 ans pour les hommes, dans la moyenne européenne. En dix ans, l'espérance de vie des femmes a progressé de 1,2 an et celle des hommes de 2,2 ans.

Pénibilité au travail : 70 % des ouvriers concernés

Les ouvriers (70 %) et les employés de commerce et de service (21 %) sont concernés par au moins un facteur de pénibilité au travail*, au regard des 12 % des cadres et professions intellectuelles supérieures atteints. Parmi les facteurs de pénibilité, les contraintes physiques marquées (charges lourdes, posture pénible), l'environnement agressif (exposition au bruit, aux produits chimiques) et les rythmes de travail (travail de nuit, travail répétitif) sont les plus courants.

* Chiffres issus du rapport annuel « État de Santé des Français » de la DREES publié le 21 mai 2017.



19,3* milliards d'€ : le coût annuel de la santé mentale

Ce chiffre, publié par l'Assurance maladie en mai 2017, comprend à la fois les coûts d'hospitalisation et de consultation pour maladie psychiatrique, tout comme la consommation de médicaments psychotropes (antidépresseurs). En moyenne, un patient concerné par cette pathologie « coûte » environ 7 000 € par an à l'Assurance maladie. Entre 2012 et 2015, le coût de la santé mentale a progressé d'environ 1,3 milliard d'€.

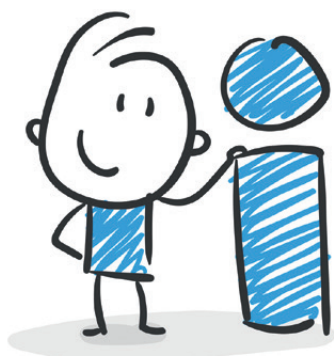
* Source : Assurance maladie.



VOUS SOUHAITEZ
NOUS CONTACTER ?

PLUSIEURS POSSIBILITÉS S'OFFRENT À VOUS :

par courriel, par courrier, par téléphone
ou en vous rendant directement sur
ipeca.fr



par
COURRIER

IPECA PRÉVOYANCE
5, rue Paul Barruel
75740 PARIS Cedex 15



par
TÉLÉPHONE

Pour contacter
vos conseillers IPECA :

0 977 425 425*

- Pour toute aide aux questions sur notre site internet :
Tapez * 0
- Si vous souhaitez compléter vos garanties :
Tapez * 2
- Pour vos remboursements, prises en charge ou devis :
Tapez * 3
- Pour toute modification de vos informations personnelles, de votre désignation de bénéficiaires ou bien concernant vos demandes de cartes de tiers payant, d'attestations ou de télétransmission NOEMIE :
Tapez * 4
- Pour le suivi d'une rente, d'une invalidité ou d'un arrêt maladie :
Tapez * 6
- Pour le suivi d'un dossier décès ou un complément d'information sur votre garantie prévoyance :
Tapez * 7
- Pour toute information sur les cotisations de garanties individuelles, prélèvements, échéanciers :
Tapez * 8

via
IPECA.FR

FAQ : plus besoin d'attendre les horaires d'ouverture d'IPECA, grâce à la FAQ, vous obtenez des réponses à vos questions même le dimanche. Si ces informations ne correspondent pas à vos attentes, vous pouvez également nous contacter et nous «**Posez une question** » directement à l'aide du formulaire de contact situé dans la rubrique «**Contactez-nous**».

Adressez vos pièces jointes par courriel dans la rubrique «**Déposez une pièce** » et n'hésitez pas à compresser vos fichiers si vous avez plusieurs documents à nous transmettre, ils s'achemineront plus vite !

Téléchargez également votre magazine sur ipeca.fr

IPECA

LE BULLETIN ANNUEL DES PARTICIPANTS IPECA PRÉVOYANCE

Bulletin d'information *infos*

des participants de l'Institution de Prévoyance
IPECA PRÉVOYANCE

Édition 2017.

Éditeur : IPECA PRÉVOYANCE - 5, rue Paul Barruel - 75740 PARIS Cedex 15 - Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale, relevant de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) 61, rue Taitbout 75436 PARIS Cedex 09.

Directeur de la publication : Philippe Ricard

Responsable de la rédaction : Valérie Huckendubler-Petit

Agence L'œil et la Plume - www.loeilletlaplume.com - **Crédit photo** : Fotolia, 123RF, Getty Images, ArianeGroup, Airbus, Dassault Aviation.

Ce magazine est une éco-édition. Il est imprimé par une entreprise certifiée Imprim'vert et participant au programme PEFC.

* Ce numéro de téléphone, non surtaxé, vous permet d'être mis en relation avec IPECA au prix d'un appel local depuis un poste fixe et sans surcoût depuis une box ou un téléphone mobile.

IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE, DE LA DÉFENSE ET DE L'ESPACE.

70
ans à vos côtés

COMPLÉMENTAIRE **SANTÉ**

GARANTIE **DÉCÈS**

SURCOMPLÉMENTAIRE **SANTÉ**

Depuis 70 ans, IPECA est l'Institution
de prévoyance du monde de l'aéronautique,
de la défense et de l'espace.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur
dans tous les domaines de la protection sociale
complémentaire, **individuelle ou collective**, en **santé**
comme en **prévoyance**.

Pour en savoir plus :

0 810 510 510 Service 0,05 € / appel
+ prix appel

Une vie à vous protéger



IPECA
PREVOYANCE

5 rue Paul Barruel, 75740 PARIS Cedex 15

www.ipeca.fr